

Rapport d'évaluation

Plan d'action
YIFIXIA



Décembre 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise YIFIXIA dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

YIFIXIA			
Date d'adhésion au programme	13/12/2021	Date d'engagement dans le programme	09/12/2022
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	2022-2025		

Date de transmission du rapport de suivi	27/02/2025
Plan d'action évalué	<i>1^{er} plan d'action</i>
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2023 - 2025
Date de publication du rapport d'évaluation	12/2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'étude mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La validation de l'analyse technique par un jury**: assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	6
II. Evaluation	7
II.1 Synthèse de l'évaluation	7
II.1.1 Adéquation des informations fournies	7
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	7
II.1.3 Conclusion évaluative.....	8
III. Recommandations	9
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	9
IV. Synthèse des retours du jury	10

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Entreprise possédant 2 sites à Montpellier : bureaux et 1 laboratoire.
Secteurs d'activité	<p>Beauté - Bien-être :</p> <p>YIFIXIA développe des excipients naturels pour les fabricants de cosmétiques à partir de coproduits agricoles et agroalimentaires de la région Occitanie.</p> <p>YIFIXIA offre également son expertise pour accompagner les entreprises sur la valorisation de leurs coproduits.</p>
Chiffre d'affaires	2k euros en 2023
Nombre d'employés	moins de 10 (dont stagiaires)
Site web de l'entreprise	https://yifixia-discovery.carrd.co/

I.1 Engagements préexistants

YIFIXIA a été créée en janvier 2022 et ne dispose donc pas encore de bilan formalisé de ses actions en faveur de la biodiversité.

La préservation de celle-ci et la limitation des impacts négatifs des activités de l'entreprise font partie intégrante de l'ADN de YIFIXIA. Dans le cœur de ses missions et dès sa création, les activités économiques de YIFIXIA se concentrent sur la réduction des pressions de plusieurs facteurs d'érosion de la biodiversité.

Tout d'abord, l'emploi de coproduits comme nouvelles matières premières renouvelables et durables limitent la surexploitation des ressources naturelles pour la création d'ingrédients à destination des fabricants de la cosmétique. YIFIXIA s'intéresse aux coproduits de la région Occitanie afin de favoriser la création de nouvelles économies circulaires locales et privilégie les partenariats et collaborations avec des entreprises aux politiques RSE fortes et engagées. La recherche de matières premières Bio est également privilégiée.

Par la nature même des procédés de transformation employés et par l'application stricte des principes de la chimie durable, YIFIXIA diminue la pression due à ses activités sur les pollutions éventuellement engendrées. YIFIXIA s'engage à favoriser l'utilisation de procédés écoresponsables, moins énergivores et tout aussi productifs que les procédés conventionnels. Enfin, YIFIXIA s'interdit d'utiliser pour ses opérations d'extraction des solvants issus de la pétrochimie, se limitant à l'utilisation de l'eau et d'écosolvants.

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

De par la structuration en cours de ses chaînes logistiques (approvisionnement des coproduits, distribution des produits finis...), YIFIXIA se focalise sur l'analyse prioritaire de ses activités in situ, c'est-à-dire son activité de recherche et développement en laboratoire.

YIFIXIA extrait des ingrédients à partir de ressources végétales (les coproduits) et l'utilisation de solvants est obligatoire pour cette étape. YIFIXIA s'engage à ne pas utiliser de solvants issus de la pétrochimie et

favorise l'utilisation de l'eau ou d'écosolvants pour ses activités d'extraction. YIFIXIA souhaiterait accentuer son indépendance face à tout type de solvant et travailler sur une alternative technologique où seule l'eau serait nécessaire, permettant de limiter encore plus drastiquement son impact sur les milieux aquatiques.

Également, certains dosages spécifiques inhérents à la qualification du produit final généré (quantification d'un composé, identification d'une activité biologique...) peuvent nécessiter des réactifs chimiques tels que des substances CMR (Cancérogène Mutagène et Reprotoxique) et/ ou néfastes pour l'environnement.

L'activité de R&D engendre inévitablement l'utilisation de consommables plastiques en quantité importante (cônes de pipettes, pots de stockage, tubes, gants...).

Également, l'utilisation de papier est inhérente à la vie de laboratoire : impression de protocoles, d'articles scientifiques, rédaction de cahiers de laboratoire, fiches de sécurité...

De par cette activité passée au sein des laboratoires et la proximité avec des produits chimiques conventionnels, l'activité du personnel de laboratoire est souvent peu sensibilisée aux contraintes et problématiques de leurs actions quotidiennes sur l'environnement et la biodiversité.

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le périmètre concerné par le plan d'action volontaire et dans le cadre du début des activités de YIFIXIA se limite à son bureau et son site de recherche et de développement, situés en Occitanie, à Montpellier.		
Durée prévue pour la mise en œuvre	2 ans		
Nombre d'actions cœur de métier	2	Nombre d'actions complémentaires	1
Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">1. D'ici 2025, réduire de 20% le nombre de consommables plastiques utilisés en laboratoire2. D'ici 2025, réduire de 10% l'utilisation de tout solvant autre que l'eau et de réactifs chimiques pour le dosage de composés cibles		
Action complémentaire	<ul style="list-style-type: none">1. D'ici 2025, sensibiliser 100% du personnel à la préservation de la biodiversité		

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les éléments communiqués à ce stade gagneraient à être approfondis afin de renforcer la pertinence et la solidité du plan d'action biodiversité. La réalisation d'une évaluation globale des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la biodiversité constituerait une étape structurante, de nature à éclairer utilement les orientations stratégiques de l'entreprise. En l'absence de cette analyse, le plan apparaît encore perfectible, notamment dans la mesure où il repose principalement sur une action relevant du cœur de métier, axée sur la pollution plastique. L'élargissement de cette approche permettrait de mieux refléter la diversité des enjeux biodiversité associés aux activités de l'entreprise et d'en accroître la cohérence d'ensemble.

Le périmètre d'analyse reste restreint. En se limitant pour l'instant au scope 1 et aux opérations directes du site, certains enjeux structurants ne sont pas encore pris en compte, notamment ceux liés aux matières premières agricoles, aux fournisseurs ou encore aux impacts en aval de la chaîne de valeur. Compte tenu de la taille de l'entreprise et de son caractère récent, l'élargissement progressif de ce périmètre pourra constituer un levier d'amélioration pour les prochaines étapes du diagnostic.

Malgré ces limites, la démarche présente plusieurs éléments qualitatifs : une forte implication de la direction et des salariés, un objectif chiffré clair et un suivi régulier des actions avec une bonne mobilisation des parties prenantes internes. Toutefois, pour renforcer la qualité et l'adéquation des informations fournies, l'entreprise devra : expliciter davantage le lien entre les actions et ses enjeux biodiversité prioritaires, intégrer les cadres nationaux et internationaux de référence, détailler les moyens (techniques, financiers, humains) mobilisés, formaliser un rétroplanning précis et décrire clairement les processus de mise en œuvre de chaque action.

Ces compléments permettront de renforcer la lisibilité, la cohérence et la robustesse de la démarche.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadre
A renforcer	Exemplaire	Exemplaire	A renforcer	Suffisant

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	À renforcer

II.1.3 Conclusion évaluative

L'entreprise présente une mobilisation interne encourageante, avec une direction et des équipes impliquées, des objectifs structurés et un suivi régulier des actions. Néanmoins, l'absence d'une évaluation plus complète de ses impacts et dépendances limite pour l'instant la portée et l'ambition du plan engagé. Le périmètre actuellement centré sur le scope 1 et sur un seul enjeu biodiversité ne permet pas encore d'appréhender pleinement les risques liés aux matières premières, aux fournisseurs et aux activités en aval.

Pour consolider sa démarche, l'entreprise pourra progressivement élargir son diagnostic, renforcer l'articulation entre actions et enjeux prioritaires, et préciser les ressources, échéances et modalités de mise en œuvre. Les bases posées sont solides, et la stratégie gagnera en cohérence et en impact au fur et à mesure de cette montée en maturité.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Il serait pertinent de commencer par réaliser une évaluation exhaustive des enjeux biodiversité de l'entreprise, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette analyse préalable permettrait ensuite de mettre à jour le plan d'action de manière structurée, en établissant une hiérarchisation claire des priorités.

III.1.2 Complément au plan d'action

Pour un prochain plan d'action, il serait pertinent que l'entreprise développe davantage d'actions cœur de métier, de manière à couvrir un spectre plus large de ses enjeux biodiversité. En particulier, un axe de travail sur l'amont de la chaîne de valeur – notamment l'approvisionnement en matières premières, même lorsqu'il s'agit de coproduits – constituerait une piste intéressante. Des actions portant sur l'évaluation précise des impacts, l'écoconception produits/packaging ou encore l'intégration de critères biodiversité dans les achats pourraient utilement renforcer la cohérence globale du plan d'action.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

La mise en œuvre des deux actions restantes est encourageante avec un objectif déjà atteint et un autre en cours.

Pour de futures actions, il serait pertinent de davantage détailler les moyens envisagés.

IV. Synthèse des retours du jury

La validation de l'évaluation est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Ce passage en jury vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part de ses membres.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était tout à fait d'accord avec la conclusion et les justifications.

RECOMMANDATIONS

Le jury était tout à fait d'accord avec les recommandations.

Le jury souligne le positionnement en tant qu'entreprise apporteuse de solutions. Cependant, l'entreprise ayant déposé sa démarche peu de temps après sa création, une certaine maturité est nécessaire pour élaborer une démarche biodiversité fondée sur un diagnostic tenant compte des pressions et impacts le long de la chaîne de valeur.

Le jury encourage l'entreprise à poursuivre sa démarche en se concentrant sur l'analyse de ses enjeux (ex : Mooc entreprises et biodiversité) afin d'agir plus largement sur sa ligne de production (amont de la chaîne de valeur) et lui conseille de déclencher ses actions progressivement selon son stade de maturité.